



La direction de l'UNEF et l'allocation d'études

A l'assemblée générale de l'U.N.E.F. qui s'est déroulée le 15 octobre à Paris, le bureau national du Syndicat étudiant a proposé un nouvel examen du mot d'ordre allocation d'études sur critères universitaires, revendication traditionnelle de l'Union nationale des Etudiants de France. Si cette proposition n'apparaît pas encore comme un définitif retour en arrière, il n'en demeure pas moins que les réactions qui ont suivi cette assemblée générale considèrent que l'allocation d'études sur critères sociaux seraient un des thèmes revendicatifs des étudiants pour l'année à venir. Beaucoup, surtout parmi les adversaires du syndicalisme étudiant, approuvent l'abandon des critères universitaires et félicitent les dirigeants de l'U.N.E.F. pour leur sagesse et leur réalisme.

un principe

Depuis la Libération, l'allocation d'études à tous les étudiants a toujours été avancée par l'U.N.E.F. ; certes, les justifications de ce mot d'ordre ont

varié pendant longtemps, on a vu que le travail universitaire effectué par l'étudiant était immédiatement productif et de ce fait nécessitait un salaire. Puis on le justifia par la fonction sociale de l'Université : en effet, durant ses études, l'étudiant augmente ses connaissances, acquiert une formation qui sera utile à la société, mais il faut qu'il apprenne dans les meilleures conditions possibles : qu'il étudie à plein temps, qu'il soit indépendant. En accordant à tous les étudiants une allocation d'études, la société reconnaît donc à l'Université une utilité sociale.

La droite française taxa naturellement le projet de l'U.N.E.F. de démagogique. Mais la gauche, du moins sous la Quatrième République, le considéra avec faveur : plusieurs projets de loi, favorables à la généralisation d'une prestation d'études, furent déposés sur le bureau de l'Assemblée ; parmi eux, celui du député communiste Garaudy.

Pendant la guerre d'Algérie, on parla moins de l'allocation d'études, mais le Congrès de Dijon, définissant ce qu'on a appelé la « ligne

universitaire», c'est-à-dire la priorité donnée à la réflexion et à l'action sur «l'institution universitaire», décida de faire de l'allocation d'études à tous les étudiants un des principaux thèmes d'action du mouvement étudiant.

Mais la situation politique avait changé : le parti communiste soutenait le principe d'une prestation accordée aux étudiants les plus défavorisés, donc basée sur des critères sociaux. Aujourd'hui donc, on voit des organisations dont l'idéologie est pourtant totalement différente défendre le même type de projet d'allocation d'études pour quelques-uns.

Pour le Parti Communiste cela s'inscrit dans la perspective d'une démocratisation de l'enseignement : il faut rendre l'Université plus démocratique, c'est-à-dire permettre aux fils d'ouvriers et de paysans, du moins aux meilleurs d'entre eux, de poursuivre leurs études après le baccalauréat : eux aussi ont le droit de recevoir le même enseignement que les fils de bourgeois !

En réalité, le Parti Communiste cherche uniquement à améliorer le système non à le modifier radicalement. Certes, il désire la démocratisation du recrutement, l'accession d'un peu plus de fils des classes les plus défavorisées, mais il n'envisage pas une modification réelle des structures universitaires et de leur liaison avec l'économie, ni même une transformation du statut de l'étudiant. Il continue à se situer dans le cadre du système capitaliste et désire l'améliorer « démocratiquement » en attendant des jours meilleurs.

Pour d'autres, tels le patronat, la F.N.A.G.E. (Fédération nationale des Associations de Grandes Ecoles de tendance technocratique), il faut préparer rapidement les étudiants à leur futur métier. D'une part, on versera un peu plus de bourses, car l'industrie a un besoin impérieux d'un

plus grand nombre de cadres, d'autre part on favorisera surtout les étudiants en fin d'études (le plus souvent ceux qui sont en troisième cycle). En effet, ceux-là sont déjà aptes à fournir un travail professionnel : ils sont immédiatement productifs ; l'investissement d'une allocation d'études apparaît donc comme rentable et peut donc être envisagé par les dirigeants du système capitaliste.

Rôle de l'université

Les justifications des critères universitaires, en fait de l'attribution de l'allocation d'études à tous les étudiants, impliquent la reconnaissance du rôle fondamental de l'Université dans la Nation. Si on admet que le fait d'acquérir en niveau de connaissances supérieur se répercutera dans l'accroissement des capacités productives de ceux qui ont poursuivi des études, il apparaîtra nettement que le passage des étudiants à l'Université est utile au développement de la société : il faut donc que les études de chacun se déroulent dans des conditions optimales, donc que tous les étudiants reçoivent une allocation d'études. Cette conception dépasse le cadre d'une simple démocratisation du recrutement. Elle s'insère dans une transformation radicale de l'Université actuelle autant par la mutation de sa fonction économique que par la modification du statut de l'étudiant. Il ne s'agit plus de permettre à quelques privilégiés d'acquérir un certain type de culture ni même de fournir à l'industrie néo-capitaliste ses cadres moyens. Ce qui importe, c'est qu'à l'Université tous les Français aient la possibilité de recevoir une formation valable qui leur permettent d'assumer par eux-mêmes leur fonction dans la société. C'est en ce sens que l'allocation d'études sur critères universitaires s'inscrit dans une

perspective socialiste — qui est de faire de l'enseignement un service public.

Un succès ...

Aujourd'hui donc, le Bureau national de l'U.N.E.F. réexamine le problème. Il y a, semble-t-il, deux raisons à cette attitude : la première réside dans le fait que les théoriciens du Bureau national reprochent à l'allocation d'études de ne pas être un mot d'ordre « juste » ; la seconde, apparemment plus sérieuse, est fondée sur la conjoncture : le gouvernement prépare, paraît-il, un projet en la matière; il faut, estime le Bureau de l'U.N.E.F., que le mouvement étudiant engage la lutte avec quelque chance de succès. Et comment avoir quelque chance de succès ? Tout simplement en ne réclamant pas trop et en se rapprochant du ministère. Ainsi, l'U.N.E.F. sera prise au sérieux et elle pourra se vanter d'avoir remporté une victoire syndicale.

... just

Donc, l'allocation d'études sur critères universitaires n'est plus (il est possible d'ailleurs qu'elle n'a jamais été) un mot d'ordre « juste ». Cependant, il apparaît difficile de définir ce qu'est la justesse d'un mot d'ordre syndical ou politique ; certes, on peut dire qu'un mot d'ordre est juste quand il est issu d'une analyse scientifique. Mais, outre qu'il est difficile de mesurer la rigueur scientifique d'une telle analyse, la notion de mot d'ordre juste se limite elle-même, car elle n'envisage que la valeur intrinsèque du problème, sans tenir compte des possibles données extérieures (par exemple la façon dont le mot d'ordre est perçu). Une telle démarche risque d'aboutir à une confusion excessivement grave entre

science et politique, impliquant l'abandon d'un grand nombre de données subjectives, pourtant fondamentales en politique.

Plutôt que s'attacher à la notion de « justesse », il nous semble préférable de rechercher l'impact que le mot d'ordre peut avoir. Ce qui importe, c'est la signification politique de l'allocation d'études, c'est-à-dire son caractère dynamique face au système périmé des bourses. Un mot d'ordre qui s'insère dans des perspectives socialistes s'avérera, s'il est correctement expliqué, plus efficace qu'un mot d'ordre même juste, si celui-ci apparaît comme un aménagement du système.

L'U.N.E.F., indépendamment de ce problème théorique, doit faire face à l'offensive électoraliste du pouvoir. Il semble évident que le gouvernement, afin de s'assurer les voix des étudiants, va présenter et populariser un projet de prestations d'études proche de celui de la F.N.A.G.E. La réaction du Bureau national serait donc de limiter les dégâts. Plutôt que d'engager une bataille perdue d'avance sur les critères universitaires, il faut se battre sur les critères sociaux, ainsi ce recul de l'U.N.E.F. pourra être camouflé en succès.

Cette attitude tactique, qui, certes, permettrait en cas de succès (?) de revaloriser l'U.N.E.F., présente deux dangers. Ainsi, il est évident que certains militants n'accepteront jamais une remise en cause de l'allocation d'études pour tous ; ils défendront donc leur position devant l'assemblée générale du mouvement, ce qui risque de créer une nouvelle cassure qui ne ferait qu'accentuer la crise qui règne à l'U.N.E.F.

De plus, jamais l'U.N.E.F. ne pourra présenter un contre-projet valable. Le Bureau national n'apparaît pas capable à l'heure actuelle de définir sérieusement les critères sociaux qui donneront droit à une prestation.

Alors l'U.N.E.F. ne pourra contester que les principes. Sur les chiffres, elle s'alignera sur les positions gouvernementales ; sur les principes, elle s'opposera au projet ministériel, mais il sera difficile au Bureau national d'expliquer aux étudiants la différence qui existe entre un projet sur critères sociaux (U.N.E.F.) et un projet sur critères sociaux (gouvernement).

Ainsi l'U.N.E.F. risque de perdre toute son originalité : elle ne mènera plus que des batailles défensives, le plus souvent à un niveau bureaucratique, privée du soutien de la grande masse des étudiants que pourtant elle cherche à reconquérir par des compromis et des ersatz de succès.

Certes, le Bureau national aura le soutien du Parti Communiste : c'est peut-être le but de ce revirement tactique, mais alors l'U.N.E.F. deviendrait une C.G.T. étudiante menant des luttes défensives face aux entreprises du pouvoir. Il ne nous semble pas que cela soit le destin du Syndicat étudiant. Pour nous, le Syndicat doit aussi mener des luttes politiques, sinon il sombre dans le corporatisme. Les syndicats doivent être partie prenante dans le combat pour le socialisme. Celui-ci doit être mené à tous les niveaux : les partis politiques n'ont plus le seul privilège de la politique qui les conduit bien souvent à ne se manifester qu'au moment des élections.

G. R.